

Une facture d'assainissement de plus à payer sur deux ans!

Profitant de la mise en place de la double facturation (eau + assainissement), la SAUR et surtout la commune d'Illats - principale bénéficiaire de l'opération - ont avancé le paiement de la facture d'assainissement du mois de novembre au mois de juin. Or, nous venons de payer en mai le premier acompte. Cela fait beaucoup en peu de temps! De plus, en novembre prochain, nous devons payer l'acompte de l'année 2005! Au total, nous aurons réglé une facture supplémentaire sur deux ans!

Aussi, nous encourageons chaque abonné de la commune à retarder le paiement de sa facture et surtout à signaler son mécontentement face à ce changement socialement injuste, au maire, aux conseillers municipaux et à la SAUR.

Information des citoyens illadais

Une facture d'assainissement de plus à payer sur deux ans!

Profitant de la mise en place de la double facturation (eau + assainissement), la SAUR et surtout la commune d'Illats - principale bénéficiaire de l'opération - ont avancé le paiement de la facture d'assainissement du mois de novembre au mois de juin. Or, nous venons de payer en mai le premier acompte. Cela fait beaucoup en peu de temps! De plus, en novembre prochain, nous devons payer l'acompte de l'année 2005! Au total, nous aurons réglé une facture supplémentaire sur deux ans!

Aussi, nous encourageons chaque abonné de la commune à retarder le paiement de sa facture et surtout à signaler son mécontentement face à ce changement socialement injuste, au maire, aux conseillers municipaux et à la SAUR.

Information des citoyens illadais

Une facture d'assainissement de plus à payer sur deux ans!

Profitant de la mise en place de la double facturation (eau + assainissement), la SAUR et surtout la commune d'Illats - principale bénéficiaire de l'opération - ont avancé le paiement de la facture d'assainissement du mois de novembre au mois de juin. Or, nous venons de payer en mai le premier acompte. Cela fait beaucoup en peu de temps! De plus, en novembre prochain, nous devons payer l'acompte de l'année 2005! Au total, nous aurons réglé une facture supplémentaire sur deux ans!

Aussi, nous encourageons chaque abonné de la commune à retarder le paiement de sa facture et surtout à signaler son mécontentement face à ce changement socialement injuste, au maire, aux conseillers municipaux et à la SAUR.

Information des citoyens illadais